



Echo-cardiographie Doppler

Diplôme DIU

Domaine d'étude Sciences, Technologies, Santé

Mention Echo-cardiographie Doppler

L'Echocardiographie a acquis une place considérable en Cardiologie, en raison de la pertinence des informations apportées et du caractère non invasif de leur recueil.

La pratique de l'Echocardiographie nécessite une connaissance approfondie de l'anatomie normale et pathologique, de la physiologie et de la pathologie cardiaque qui la rend indissociable de la pratique de la cardiologie. Les progrès incessants de cette technique sous tendus par les avancées technologiques au cours des dernières années, imposent un effort permanent d'adaptation des cardiologues.

Objectifs

Le but du diplôme interuniversitaire d'Echocardiographie est de délivrer un enseignement théorique et pratique de l'Echocardiographie aux futurs spécialistes, ou aux cardiologues déjà diplômés, de façon à les familiariser avec une technique difficile et surtout évolutive.

Pour qui ?

Public visé

Seront admis à s'inscrire à ce diplôme les médecins titulaires ou en cours de validation d'un des diplômes suivants, ou de leur équivalence dans un pays étranger (après validation de l'inscription par le comité pédagogique du DIU) et sous réserve d'une lettre d'acceptation du directeur du laboratoire d'échocardiographie où se déroulera la formation pratique.

- > DES de cardiologie et maladies vasculaires,
- > D.E.S d'Anesthésiste-Réanimation,
- > DESC de réanimation médicale,
- > DFMS/DFMSA de cardiologie

Pré-requis

Obligatoires :

Admission sur dossier

Programme

L'enseignement, d'une durée de 2 ans, comprend un **enseignement théorique** et des **stages pratiques**.

> **L'enseignement théorique** comporte des cours théoriques et des séminaires correspondant à 50 heures.

La présence de tous les étudiants à ces sessions de formation est obligatoire. Le calendrier, réparti sur l'année universitaire d'octobre à juin, sera précisé aux étudiants lors de la prise de l'inscription.

> **Les stages pratiques** correspondant à un minimum de 300 heures de formation se déroulent dans les services de cardiologie habilités par le Conseil Pédagogique, à recevoir des stagiaires du Diplôme Le stage pratique est sanctionné par la validation d'**un carnet de stage**.

Le carnet de stage est nominatif. Pour chaque examen complet réalisé personnellement par le stagiaire, doivent figurer la date, la pathologie examinée et la validation par le maître de stage du laboratoire habilité. Le carnet de stage est validé après la validation par le maître de stage de 200 examens échocardiographiques dont au moins 100 incluant le Doppler et avec la participation active à 50 examens comportant un échocardiogramme par voie oesophagienne.

La validation du carnet de stage peut être effectuée sur des lieux de stage différents mais ayant l'habilitation accordée par le conseil pédagogique.

Validation

Évaluation (modalités de contrôle des connaissances) :

- **Examen écrit de fin de première année** : 90 QCM, épreuves en juin dans chaque faculté.

Une note > 10/20 est exigée pour le passage en seconde année.

- **Admissibilité** : 3 questions rédactionnelles. Epreuves en octobre dans chaque faculté.

Une note > 10/20 à l'examen écrit de fin de seconde année est exigée pour présenter l'oral.

- **Admission** : Discussion de cas clinique + Attestation validant les 250 ETT et 50 ETO comme premier opérateur.

Une note > 10/20 à l'examen oral est exigible pour l'obtention du DIU.

Coût de l'inscription

€

Détail coût d'inscription

Formation initiale :

inscription principale : 450 € / inscription secondaire : 260 €

Formation continue :

prise en charge individuelle : 550 € / prise en charge par un organisme : 650 €

Contact

Responsable(s)

Valérie GERENTON

Responsable Formation Continue secteur Santé
fcsante@univ-st-etienne.fr
04 77 42 14 08

Contact(s) scolarité

Véronique PATOILLARD

fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr
04 77 42 14 78 ou 00